

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 25 mai 2020

Objet

**Participation 2020
aux travaux
d'entretien des
espaces verts des
lotissements.
Décision**

*LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :*

32

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 19 mai 2020 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Etaient présents :

Mme Nathalie LACUEY – M. NAFFRICHOUX – M. CAVALIERE – M. IGLESIAS - M. GALAN – Mme CHEVAUCHERIE – M. MEYRE – M. RAIMI – M. BAGILET – M. BOURIGAULT – M. VERBOIS – M. CALT – M. HADON

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme GRANJEON à Mme Nathalie LACUEY - Mme Conchita LACUEY à Mme Nathalie LACUEY - Mme DURLIN à M. GALAN - Mme REMAUT à M. CAVALIERE – Mme COLLIN à M. CAVALIERE – M. LERAUT à M. BOURIGAULT – M. DANDY à M. BOURIGAULT – Mme LOUKOMBO SENGÀ à M. BAGILET - Mme MILLORIT à M. BAGILET – M. DROILLARD à M. NAFFRICHOUX – Mme BONNAL à Mme CHEVAUCHERIE – Mme HERMENT à M. CALT – Mme FEURTET à M. CALT – M. BUNEL à M. NAFFRICHOUX - M. BUTEL à M. HADON

Absents excusés :

M. LEY – M. ROBERT – Mme LAQUIEZE

M. CAVALIERE a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que depuis 1992 la ville de Floirac verse une participation aux associations syndicales ayant en charge l'entretien des espaces verts privés. La dernière délibération, en date du 28 avril 2014, précise les bénéficiaires et le taux de participation de 40% du montant des dépenses engagées.

Pour pouvoir répondre aux objectifs de l'agenda 21, du projet de ville et de la réglementation (Loi Labbé), un travail spécifique s'est mis en place depuis 2016 pour faire évoluer qualitativement la participation de la ville auprès des associations de lotissement. Depuis l'année 2018, l'aide de la Ville est devenue incitative pour favoriser une évolution vers des pratiques plus durables. Les dossiers donnant les garanties de durabilité (plus de 70% de critères atteints) ont une participation bonifiée à 50% du montant de leurs travaux d'entretien. A contrario, les dossiers n'ayant pas pris en compte les objectifs de développement durable (moins de 30% des critères atteints) voient la participation baisser à 30% du montant de leurs travaux.

Le 20 mai dernier, une session extraordinaire de la Commission environnement cadre de vie a permis d'analyser les 26 dossiers reçus.

L'évolution des modes de gestion des lotissements fait évoluer la participation de la Ville de 33.415 euros en 2019 à 30.424,71 euros en 2020.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des taux de subvention que propose d'allouer la Ville aux associations de lotissement pour l'année 2020.

ASL	TAUX DE DURABILITE 2020	TAUX DE SUBVENTION 2020
COTEAUX DE GARONNE	47,38	40
DOMAINE DU HAUT FLOIRAC 2	38,89	40
HAMEAU DE L'ARBRE VERT	44,44	40
DOMAINE DE VALPRE	35,29	40
DOMAINE DE SYBIROL	85	50
LES HAUTS DE GUITRES	80	50
VILLAGE DES PLATEAUX	85	50
VERTS COTEAUX	70	40
MARTOURET	61,11	40
CHATAIGNERAIE	80	50
LA GARDELLE	50	40
BALCON DE LA BURTHE	73,68	50
MOULEYRE 2	72,22	50
SAINT LEU	38,89	40
GENTIL MERLE	56,25	40
BELVEDERE	47,36	40
BOURBON 6	47,37	40
LE VERSANT	45	40
ECHOS DU REBEDECH	55	40
CLOS DE LA PAYSSIERE	61,11	40
ASL	TAUX DE DURABILITE 2020	TAUX DE SUBVENTION 2020
DOMAINE DU HAUT FLOIRAC 1	31,25	40
LE TREFLE	27,78	30
DOMAINE DE CHEZE	44,44	40
LA MONTAGNE	0	0
BOURBON 2	0	0
MOULEYRE 1	68,42	40

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-7 ;
Vu l'avis de la Commission Environnement et Cadre de Vie du 20 mai 2020 ;
Vu le rapport ci-dessus ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

DECIDE d'allouer en 2020 une participation aux associations de lotissements pour les aider à entretenir durablement leurs espaces privés collectifs ouverts selon le tableau de synthèse ci-dessus.

DIT que le montant de la dépense est inscrit au budget à l'article 6574.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 27 mai 2020

Nombre de votants : 29
Suffrages exprimés : 28
Pour : 28
Contre :
Abstention : 1 (M. RAIMI)



Le Maire,